

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 janvier 2014

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Robert DEPLATIERE, Maire, a pris les décisions suivantes :

Présents : Mrs DEPLATIERE, GRANDJEAN, MASSARD, GUICHON, MILLET, VIALON, MANGUELIN, LAPALUD, Mmes GUYENNET, CORNET, CAMPANT, BURDET, BOUVET,

Absents : Stéphane GENIN, Stéphanie COTTE

Secrétaire de séance : Jean-Claude MASSARD

APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal du 12 novembre est approuvé à l'unanimité

Jean-Paul Grandjean, 1^{er} adjoint, prend la parole et réagit sur la discussion relatée dans le compte rendu du 12 novembre rubrique « questions diverses ».

Il demande à ce que son texte dont il va donner lecture soit transcrit intégralement dans le compte rendu de cette séance.

L'assemblée ne s'étant pas prononcée, le texte en question ne sera pas retranscrit sur le procès-verbal.

D.I.A. :

- Le conseil municipal n'envisage pas exercer son droit de préemption urbain sur les ventes ci-dessous :

- Vente au « Billoud », de la parcelle cadastrée A 1298, pour un montant de 120 000,00 Euros ;
- Vente au 78 route de châillon-sur-chalaronne, des parcelles cadastrées A1091 et A1093, pour un montant de 171.000,00 Euros ;
- Vente au 538 route de châillon-sur-chalaronne, des parcelles A1035 et A1039, pour un montant de 420.000 Euros ;
- Vente au 7 avenue de la Gare, de la parcelle cadastrée A 1040 pour un montant de 256.000 Euros

PLU :

- Appel d'offres pour la révision du zonage d'assainissement :

Dominique d'Almeida fait le point sur l'appel d'offre concernant la révision du zonage d'assainissement et la cartographie du réseau pluvial. La Mairie a reçu 5 offres qui ont été étudiées avec l'aide de Yannick BOISSIEUX (Syndicat des Rivières des Territoires de Chalaronne) assurant l'assistance à maîtrise d'ouvrage. La commission d'appel d'offres réunit le mardi 3 décembre 2013 a validé le tableau de classement des offres. C'est l'entreprise AD Environnement de Saint-Etienne qui est arrivée en première position avec un montant de 10.704,20 € TTC.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le choix de cette entreprise et autorise le Maire à signer l'acte d'engagement.

Dominique d'Almeida informe le conseil municipal qu'une première réunion de travail sera fixée très rapidement pour démarrer l'étude.

- Avancement du PLU :

La dernière réunion de travail PLU a eu lieu le 16/12/2013 au cours de laquelle une première lecture du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été faite. L'urbaniste a rappelé et insisté que le PADD consiste à déterminer l'image de la commune à

l'horizon 2025 (échéance du SCOT) et à fixer les grands axes de développement de la commune.

La prochaine réunion aura lieu mardi 14 janvier à 9h uniquement avec les élus pour travailler sur les « dents creuses » du tissu urbain.

La prochaine réunion avec les services aura lieu le jeudi 6 février à 9h et portera sur les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) possibles au centre du village.

PNR

L'association de préfiguration a été créée. Elle va travailler sur la charte.

Jean-Paul Grandjean explique que les agriculteurs souhaitent être mieux représentés dans cette association. Le Maire rappelle que tous les acteurs sont représentés et de ce fait aucun ne peut être majoritaire.

Le Maire rappelle qu'à terme le PNR permettra de supprimer le mille feuille administratif.

RYTHMES SCOLAIRES

Une réunion est prévue le 4 février avec les Maires des 3 communes et le groupe de travail concerné avec pour ordre du jour :

- Fusion Centre de loisirs et Cantine avec à terme un recrutement d'un directeur qui gèrera les rythmes scolaires
- Une étude financière sera présentée
- Analyse de l'enquête famille
- Point avec les associations

Rachel Campant alerte sur les finances de l'association (coût du directeur et des animateurs)

Un coût a déjà été estimé sur une base de 150 euros par enfant avec une aide de l'état de 50 euros.

CENTRE DE LOISIRS

L'Appel d'offres est lancé avec pour date limite le 21 janvier à 12H30.

La commission d'appel d'offres est prévue le 21 janvier à 17 heures. La commission bâtiments est également conviée.

Trois entreprises de maçonnerie sont déjà venues visiter les locaux.

Le Maire informe qu' Etienne MEGARD a reçu le 2^{ème} prix mondial d'architecture pour le Galet de Reyrieux.

POMPIERS

La demande faite au SDIS pour affecter J.C. ALCAIDE comme Chef de corps par intérim a été acceptée.

Christophe PONTUS a prolongé d'un an sa demande de disponibilité comme chef de corps du CPI.

Le Maire remercie les pompiers ainsi que la gendarmerie pour leurs interventions la nuit de Noël. Il rappelle également que la compagnie est maintenant opérationnelle.

ELECTIONS 2014

Le système électoral retenu pour la commune est celui des communes de moins de 1000 habitants.

La population retenue est la population municipale soit 935 habitants, l'Insee prenant comme

référence le 1^{er} janvier 2011. Quant à la population totale au 1^{er} janvier 2014 cette dernière est de 975 habitants

Il est rappelé que le recensement officiel sera effectué au printemps 2015.

Au 10 janvier 2014, la commune compte 639 électeurs avec plus de 70 inscriptions supplémentaires.

Le Maire rappelle les dates des élections soit les dimanches 23 et 30 mars prochain. Le tableau d'inscriptions des permanences sera transmis par mail.

BUDGET 2014

Le débat d'orientations budgétaires n'est pas obligatoire. Le Maire rappelle qu'en année électorale, on poursuit essentiellement les projets en cours Centre de Loisirs – Rythmes scolaires- vestiaire Foot.

Le Conseil Municipal ne se positionnera pas sur des projets nouveaux.

Le projet pour le vestiaire foot a été étudié par l'architecte MEGARD à partir des grandes lignes données par la mairie. Ce projet permettra de faire des demandes de subventions. Les associations seront associées au projet.

Coût prévisionnel : 230 000,00 Euros

Les subventions seront demandées à la Communauté de Communes Centre Dombes, au Conseil Général, à Jeunesse et Sport à l'Europe, au CDRA, aux différentes fédérations.

Petits travaux-Budget

-Le terrain au fond du parking SNCF en face de la salle polyvalente sera nettoyé afin de pouvoir mettre en place la clôture de séparation de 51 mètres environ.. Plusieurs devis sont demandés.

-Pour les jeux pour enfants. Une réunion de bureau est prévue le jeudi 16 janvier pour étudier la proposition de la mairie. Le Maire et Jean-Claude MASSARD y assisteront .

REPAS DE FIN DE MANDAT

La date sera choisie lors du prochain Conseil Municipal du 3 février prochain. Le Maire prendra contact avec le restaurant la Mitaine pour le choix éventuel d'un plat unique.

L'ensemble des membres du conseil municipal est invité ainsi que les employés communaux.

Les conjoints pourront également participer au repas mais en payant.

COMPTE-RENDUS DE REUNIONS

-**Communauté de Communes centre Dombes** La Présidente souhaite se représenter.

-**Débat orientations budgétaires :**

- Voirie : Maintien de l'effort	600 000,00 Euros pour les routes
	40 000,00 Euros pour les fossés
-Parc activités Mionnay	500 000,00 Euros
-SPANC pas de somme prévue car le budget est équilibré	
-Collectes enterrées	130 000,00 Euros
- Piscine	50 000,00 Euros
-Panneaux numériques des communes	130 000,00 Euros
-Radars pédagogiques	70 000,00 Euros
-Embauche d'une personne pour urbanisme	70 000,00 Euros

La loi ALUR revient à diminuer de 50% l'effectif des agents de la DTT.

Toutes les communes ont reçu un courrier du préfet fin décembre les informant qu'à compter du 1^{er} janvier 2014 les agents de la DTT ne pourront plus instruire la totalité des permis de construire.

La Communauté de Communes Centre Dombes envisage de recruter une personne qui viendrait en aide aux communes. Néanmoins le Maire reste responsable vis à vis des arrêtés des permis de construire même si c'est la Communauté de Communes qui instruit.

-Inauguration du musée virtuel de la Dombes géré par Gestion et Patrimoine de la Dombes le samedi 11 janvier.

www.muséedeladombes.fr

QUESTIONS DIVERSES

☛ Le livre blanc de la pisciculture est sorti. Il est à la disposition des conseillers en mairie.

☛ Prochaines réunions prévues à Marlieux :

- le jeudi 16 janvier à 14 h sur les outils pédagogiques qui seront fournis dans un premier temps au primaire puis au collège ;

- le mercredi 15 janvier à 20 h débat d'orientations budgétaires du Syndicat des Territoires de la Chalaronne

☛ Le Chemin du Chanet sera fait par la Communauté de Communes

☛ Deux nouveaux locataires à Marlieux

-Madame CARY au 5, place du marché

-Madame BLANC et Monsieur BERGER au 111 avenue de la Gare

Une discussion s'instaure sur le départ de Monsieur RAVOUX au 141 place du marché.

Ce dernier a donné sa dédite au 1^{er} avril pour un départ à la MARPA.

Madame CAMPANT informe le Maire que ce dernier pouvait partir au bout de un mois.

Le Maire insiste et dit que seul pour des raisons de santé le délai peut être avancé à un mois et que de toute façon nous avons son courrier avec une dédite au 1^{er} avril .

Un débat s'instaure sur le devenir de cet appartement. Il a été décidé de ne pas relouer cet appartement.

☛ Madame CORNET informe que le ramassage papier se terminera le 01 mars 2014. Cette collecte sera reprise par la Communauté de Communes Centre Dombes au centre de tri à Villars les Dombes.

☛ A la demande de plusieurs conseillers, le Maire informe qu'en attendant la réouverture de la Boucherie, Rémi Tabouret viendra tous les vendredis après midi avec un camion magasin proposer différents produits charcuterie-viandes. Une convention d'utilisation du domaine public sera signée et limitée jusqu'à la réouverture de la boucherie.

☛ Le Maire présente au Conseil un blason qui serait attribué à la Commune de Marlieux sur le site WIKIPEDIA

Il faudra en vérifier l'authenticité et le valider.

☛ OPERATION CHASSE ET PECHE

La commune de Marlieux accorde à l'unanimité sa garantie à hauteur de 30% soit pour un montant de 499 140,00 Euros à la Semcoda pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 1 663 800,00 Euros que cette société se propose de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Rhône –Alpes pour une durée de 32 ans au taux en vigueur au moment de la signature du contrat. Cet emprunt sera destiné à financer l'opération de 20 logements collectifs PSLA à Marlieux « centre Village ».

-Prochain Conseil Municipal le 3 février 2014

L'ordre du jour est clos, la séance est terminée à 23 heures 45